

*Le budget—M. Robinson*

impossible d'imaginer un budget qui réussirait à atteindre ces deux objectifs. En fait, tout budget qui viserait ces buts non seulement serait voué à l'échec, mais manquerait de réalisme, de sérieux, il serait fallacieux, sinon malhonnête. L'objectif du budget proposé par le gouvernement a été clairement défini, même si les exposés de certains députés de l'opposition montrent qu'ils ne l'ont absolument pas compris. Il s'agit de préparer l'économie canadienne à une reprise de la croissance économique sans inflation. Cet objectif et les moyens exposés pour y parvenir reflètent le réalisme et le sens des responsabilités avec lesquels le ministre des Finances a accompli sa lourde tâche.

J'ai dit que le budget n'a pas été accueilli avec grande joie dans tous les milieux. Après tout, aucun automobiliste ne se réjouira d'avoir à payer 15 cents de plus le gallon d'essence. La réduction d'un milliard de dollars des dépenses du gouvernement sera mal accueillie par d'autres. Les fonctionnaires s'opposeront à la réduction de l'accroissement de la fonction publique et à l'attitude plus dure du gouvernement quand viendront les négociations salariales. Néanmoins, la situation économique difficile que nous traversons exige de telles mesures.

J'ai eu de la peine à comprendre comment certains députés se sont attaqués au budget à cause de ces mesures impopulaires, d'une part, et ont réclamé, d'autre part, que le gouvernement fasse plus qu'il n'a déjà fait.

D'un côté, ils réclament moins de dépenses du gouvernement; de l'autre, ils dressent une liste presque interminable de domaines où le gouvernement devrait faire davantage, donc dépenser davantage. Ils disent que le gouvernement devrait contrôler davantage ses dépenses, mais s'opposent violemment aux propositions comme celles se rattachant à l'assurance-hospitalisation et aux soins médicaux qui confèreraient au gouvernement un plus grand contrôle de l'argent et limiterait l'augmentation des dépenses.

Aucun aspect du budget n'a probablement créé plus de controverse que la majoration de 15 cents du prix de l'essence. Toutefois, pendant tout le débat sur le budget, il y a eu une couple de points essentiels, autant que je sache, sur lesquels on était d'accord. Le premier est notre système de prix unique pour le pétrole et le deuxième est qu'on se rend compte que le prix du pétrole doit finir par augmenter.

Bien que tout le monde soit d'accord sur la nécessité, voire l'obligation de subventionner l'est du Canada qui dépend du pétrole importé, le problème, comme l'a fait remarquer le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), c'est que personne ne veut payer la note. Eh bien, il faut tout simplement qu'elle soit payée. La question est de savoir comment? Si nous allons compter sur les revenus généraux pour subventionner le pétrole importé, c'est dire que tous les contribuables paient, indéniablement de leur consommation.

Un député de l'opposition a prétendu que tout le poids de la taxe d'accise de 10c. par gallon d'essence reposerait sur les épaules du travailleur pauvre. Je serais prêt à admettre que c'est exact si le travailleur pauvre du Canada avait deux automobiles, une motoneige et un ou deux bateaux à moteur. J'ignore ce qu'il en est dans la circonscription du député, mais dans la mienne, les pauvres n'ont pas cette chance. Je pense qu'il est évident que si l'on peut se permettre d'acheter divers véhicules propulsés par des moteurs à essence, on a manifestement assez de revenus pour les faire fonctionner.

[M. Robinson.]

Quant à la question de l'augmentation éventuelle du prix du pétrole, il s'agit simplement de savoir s'il faut opter pour une augmentation modérée maintenant ou pour une augmentation plus importante et plus radicale à l'avenir. Il faut nous rendre à l'évidence: nous importons plus de pétrole au prix international que nous n'en exportons. Nous ne pouvons plus compter sur les recettes de la taxe d'exportation du pétrole pour payer notre pétrole d'importation ou au moins combler la différence entre le prix du pétrole canadien et le prix du pétrole importé. Plus nous tarderons à augmenter le prix du pétrole, plus le déficit de la caisse d'indemnisation compensatrice du prix du pétrole importé augmentera. Mais tôt ou tard, nous serons obligés de payer.

Je suis heureux de constater que l'on a seulement diminué de 10 millions de dollars les crédits consacrés à la défense. J'estime que la défense nationale est un domaine que l'on a trop souvent tendance à oublier, et j'ai l'intention dans la suite de ce débat sur le budget d'insister essentiellement sur un aspect de notre politique de défense qui à mon avis a été trop souvent laissé de côté lors des discussions antérieures. C'est un domaine que je connais fort bien pour y avoir personnellement appartenu pendant un certain nombre d'années, c'est-à-dire la réserve des forces armées canadiennes. J'espère aussi, si j'en ai le temps, dire quelques mots sur le mouvement des Cadets au Canada. On remarquera que les effectifs de ces deux groupes fondent depuis un certain nombre d'années, et ce que c'est tout récemment seulement que l'on a commencé à renverser la tendance. Mais avant d'en arriver là, permettez-moi de vous donner un aperçu de la situation des troupes de réserve.

La réserve des forces armées canadiennes est composée d'officiers et d'hommes qui accomplissent autre chose qu'un service militaire à plein temps sauf lorsqu'ils sont versés au service actif. Voici les subdivisions des réserves: premièrement, la réserve principale sur laquelle je concentrerai l'essentiel de mes remarques, et dont le personnel sert généralement en formations regroupées en unités navales ou aériennes, ou en unités de communication et de la milice; deuxièmement, la réserve supplémentaire dont les membres ne reçoivent pas de traitement, mais ont eu antérieurement une formation militaire et pourraient, en cas d'urgence, être rappelés; troisièmement, les instructeurs des cadets, officiers dont la tâche principale est la surveillance, l'administration et la formation des cadets; quatrièmement, les gardes forestiers du Canada, volontaires qui se tiennent prêts à servir dans le Nord, sur les côtes et dans les régions isolées qui sont peu peuplées.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, la première réserve était très importante. A elle seule, la milice comptait 47,500 membres en 1947. Mais en 1973 ce chiffre est tombé à moins de 14,000 et je pense qu'il est aujourd'hui de 14,383. L'effectif des réserves navale et aérienne a subi lui aussi un recul marqué, sinon aussi sévère.

● (1640)

A quoi cette régression est-elle attribuable? Il y a eu entre autre le nombre élevé des réorganisations qui ont été opérées dans les réserves pendant cette période. Cette turbulence des structures a engendré l'instabilité, les compressions d'effectifs, les changements de rôles et de missions.

Comme autre facteur qui a joué dans le même sens, et avec plus d'effet peut-être, il y a eu la formule de l'effectif immédiat, née de la polarisation politique internationale qui est survenue à l'époque de la guerre froide. A cette